



PROCÈS-VERBAL

des opérations de tirage au sort prévues par l'arrêté du 24 janvier 2017 fixant les modalités des opérations de tirage au sort prévues à l'article 53 du décret n° 73-609 du 5 juillet 1973 relatif à la formation professionnelle dans le notariat et aux conditions d'accès aux fonctions de notaire

Séance du 12 avril 2019

Tirage au sort pour la zone n° 8203 - Oyonnax

Le 12 Avril 2019, dans les locaux du ministère de la justice, sis 13 Place Vendôme – 75001 Paris, se sont déroulées, pour la zone n° 8203 - Oyonnax, les opérations de tirage au sort prévues par l'arrêté du 24 janvier 2017 fixant les modalités des opérations de tirage au sort prévues à l'article 53 du décret n° 73-609 du 5 juillet 1973 relatif à la formation professionnelle dans le notariat et aux conditions d'accès aux fonctions de notaire.

Etaient présents lors des opérations de tirage au sort mentionnées au chapitre IV de l'arrêté susmentionné :

- M. Grégory DUGUÉ, rédacteur, premier secrétaire ;
- M. Thibaud BEDEL, rédacteur, second secrétaire ;
- Mme Lucile FOURNEREAU, rapporteure de l'Autorité de la concurrence ;
- Mme Véronique TRIBOUILLOIS, représentante du Conseil supérieur du notariat ;
- Mme Sophie MAITRE, magistrate judiciaire en poste au Ministère de la Justice à la Direction des affaires civiles et du Sceau.

Les opérations de tirage au sort prévues au chapitre IV de l'arrêté susmentionné se sont déroulées comme suit :

(les opérations sont décrites en précisant le nom des personnes y ayant procédé. En cas d'anomalie constatée, il est indiqué les vérifications effectuées la conclusion tirée quant à la validité des opérations déjà réalisées et, le cas échéant, la nécessité de les réitérer).

Les personnes susmentionnées ont procédé / n'ont pas procédé aux opérations de tirage au sort conformément aux dispositions de l'arrêté du 24 janvier 2017.

Les demandes ayant donné lieu à la constitution d'un bulletin ont été classées comme indiqué dans le tableau ci-dessous² :

N° de zone	N° de demande	Horodatage	Classement après tirage au sort
8203	00051608	01/02/2019 14:01:13.940408	6
8203	00058276	01/02/2019 14:14:10.174751	3
8203	00059233	01/02/2019 14:18:47.392249	9
8203	00059358	01/02/2019 14:19:26.702528	4
8203	00061408	01/02/2019 14:37:02.579777	2
8203	00070706	01/02/2019 22:40:51.485532	10
8203	00071372	02/02/2019 00:53:36.904361	5
8203	00072853	02/02/2019 11:18:25.186487	8
8203	00073663	02/02/2019 13:20:20.349688	11
8203	00073714	02/02/2019 13:24:40.266133	7
8203	00074089	02/02/2019 13:55:26.510471	1

A l'issue du tirage au sort, il a été procédé aux opérations de vérification prévues à l'article 15 de l'arrêté susmentionné.

(il est fait mention du résultat de ces vérifications. En cas de non concordance entre les classements inscrits sur le procès-verbal et sur le tableau de vérification, il est procédé conformément aux dispositions de l'article 15 de l'arrêté susmentionné).

Concordance vérifiée

² Les trois premières colonnes du tableau sont pré-remplies avant le tirage au sort à partir de l'extraction de la liste mentionnée au V de l'article 6 de l'arrêté susmentionné à partir de laquelle les bulletins ont été constitués.

Observations complémentaires :

(il sera fait mention, notamment, des éventuelles interruptions de séance et de la personne à laquelle la clé du local a été remise en application de l'article 17 de l'arrêté susmentionné)


néant

La séance a été levée le 12 avril 2019 à 14 heures 09 .

*


* *

Le présent procès-verbal sera publié sur le portail du ministère de la justice dédié aux officiers publics ou ministériels.

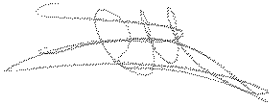
00 6 SA  TD⁵

Paris, le 11. Avril 2019

Le premier secrétaire



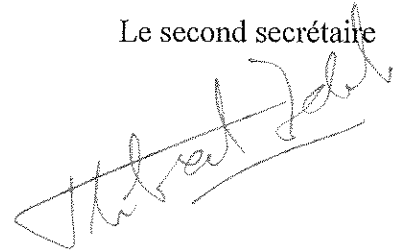
Le rapporteur de l'Autorité
de la concurrence



Le magistrat



Le second secrétaire



Le représentant du Conseil
supérieur du notariat



Zone 8203 - Oyonnax
Liste des demandes surnuméraires

Date de dépôt	Numéro demande	Zone	Numéro de la première demande horodatée par ce demandeur	Date de dépôt
01/02/2019 à 14:21:06.772497	59646	8203	59358	01/02/2019 à 14:19:26.702528

Le chef du bureau des officiers ministériels et de la déontologie



Eric MARTIN-HERSENT

11 AVR. 2019

Zone 8203 - Oyonnax

Liste des demandes caduques article 51 et 52 du décret n°73-609

Date de Dépôt	Numéro demande	Zone	Motif
Etat néant			

Le chef du bureau des officiers ministériels et de la déontologie



Eric MARTIN-HERSENT

1 1 AVR. 2019

Zone 8203 - Oyonnax
Liste des demandes ayant fait l'objet d'une renonciation

Date de dépôt	Numéro demande	Date de la renonciation	Zone
01/02/2019 à 14:05:05.105928	54847	29 mars 2019	8203
01/02/2019 à 15:13:56.214602	63303	27 mars 2019	8203
01/02/2019 à 15:19:04.714224	63507	26 mars 2019	8203
01/02/2019 à 19:12:50.456914	68041	2 mars 2019	8203
01/02/2019 à 21:10:41.762608	69810	31 mars 2019	8203
02/02/2019 à 03:55:15.866864	71698	25 mars 2019	8203

Le chef du bureau des officiers ministériels et de la déontologie


Eric MARTIN-HERSENT

11 AVR. 2019